



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 17 décembre 2008

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. BORDAT

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Didier MARTIN	M. Pierre LAMBOROT
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Gilbert MENUT	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	Mme Françoise TENENBAUM	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	Mme Anne DILLENSEGER	M. Nicolas BOURNY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Nelly METGE	M. Philippe GUYARD
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Gilles MATHEY
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMMENT
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	Mme Myriam BERNARD	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Christian PARIS
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE	
M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL	

Membres absents :

M. Lucien BRENOT	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Fadoua LALOUCHE pouvoir à M. Roland PONSAA
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Accord-cadre pour la constitution d'une cartographie 3 D et la réalisation de maquettes animées à destination du grand public - Attribution du marché

Par délibération du 25 septembre 2008, le Conseil de communauté a autorisé le lancement d'une consultation pour la conclusion d'un accord-cadre pour la constitution d'une cartographie 3D intégrée dans le système d'information géographique, et la réalisation de maquettes animées à destination du grand public.

Le marché doit comprendre les prestations suivantes :

- acquisition de données complémentaires pour constituer le « socle 3D » dans le SIG,
- si besoin, acquisition d'outils logiciels,
- fourniture de prestations intellectuelles : enrichissement et intégration des données dans le SIG, transfert de compétence, formation, support, « maintenance » des données, constitution de maquettes animées.

Les travaux concerneront dans un premier temps le tracé du futur TCSP pour être, éventuellement étendus à d'autres zones de l'agglomération, en relation avec les projets du Grand Dijon (opérations d'habitat, équipements publics, concours d'architecture...).

Ils se concluront par la constitution de films de présentation constitués à partir des éléments cartographiques tridimensionnels extraits du SIG, complétés si besoin, afin de pouvoir les présenter au public sur borne interactive, simulateur, CDROM...

L'accord cadre sera un marché à prix unitaires et à bons de commande, passé selon la procédure d'appel d'offres.

La durée du marché est de 12 mois avec une possibilité de reconduction expresse trois fois 12 mois.

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence, deux offres ont été reçues :
groupement solidaire EEE-IGO, AERODATA France et PIXXIM SA (30),
groupement solidaire Virtuel City et Vectuel (25).

Outre les pièces administratives, il était demandé les éléments suivants :

- des références et contacts pour la constitution de socle 3D sur gamme ESRI et enrichissement,
- des supports de communication présentant :
 - des maquettes temps réel,
 - des réalisations de films 3D,
 - des liens internet sur des animations mises en ligne.

Les deux offres ont été déclarées recevables par la Commission d'Appels d'Offres dans sa séance du 23 novembre 2008.

L'analyse des offres a été présentée à la Commission d'Appel d'Offres dans sa séance du 4 décembre 2008.

La CAO a choisi l'offre du groupement Virtual City / Vectuel, pour un montant évalué à 72 011 € HT sur le périmètre TCSP (contre 194 405 EHT pour EEE-IGO).

L'offre de Virtual City / Vectuel a en outre été jugée supérieure à celle de EEE-IGO quant à la coordination entre les différents intervenants du groupement, ainsi que pour la compatibilité, l'interopérabilité et la non-redondance avec les outils logiciels déjà utilisés au Grand Dijon. Enfin, des délais raccourcis sont proposés pour la réalisation des prestations sur le périmètre du TCSP.

Vu la décision de la commission d'appel d'offres,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'autoriser** le Président à signer l'accord cadre pour la constitution cartographie 3D et la réalisation de maquettes animées à destination du grand public avec le groupement Virtual City / Vectuel, ainsi que toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce marché.
- **d'autoriser** le Président à signer les marchés subséquents qui découleront de l'accord cadre, lorsque ces marchés subséquents seront inférieurs à 206 000 € HT.
- **d'autoriser** le Président à signer les éventuels avenants qui découleront des marchés subséquents dans la limite de 5% de leurs montants si ces marchés sont supérieurs à 206 000 € HT.

Publié le 19 DEC. 2008
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

19 DEC. 2008



Pour extrait conforme,
Le Président
40, avenue de la République
21000 DIJON

